
Microprogramme de 2e cycle en santé et sécurité au travail - 0879

RESPONSABLE :

Nabiha Benyamina Douma
819 762-0971 poste 2606

SCOLARITÉ :

18 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Le microprogramme de 2e cycle en santé et sécurité au travail a pour but de former des professionnels habiles à diriger et orienter un service en santé et sécurité tourné vers l'avenir. La personne diplômée sera en mesure de discerner les divers aspects des problèmes en santé et sécurité au travail en entreprise ou au sein du réseau public et parapublic tout en ayant une bonne compréhension des enjeux et une influence marquée auprès des divers acteurs liés à la santé et sécurité au travail (direction, employés et différents organismes). L'étudiant sera apte à faire une analyse approfondie des différentes situations, à développer un haut niveau de réflexion ainsi qu'à évaluer adéquatement les solutions possibles. Il sera aussi habile à mieux repérer et utiliser les outils informatisés mis à la disposition des professionnels en santé et sécurité au travail (statistiques, blessures, gestion de programmes, etc.) et à mettre en place des mécanismes favorisant le retour au travail durable. La gestion du retour au travail dans un contexte de réussite fait aussi partie des habiletés que développeront les étudiants au microprogramme de 2e cycle en santé et sécurité au travail, et ce, autant au niveau physique que mental.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat dans le domaine de la santé, de l'administration, de la gestion des ressources humaines, des relations industrielles, des sciences sociales, ou du génie. Un étudiant possédant un baccalauréat par cumul dans une discipline mentionnée précédemment peut aussi être admis.

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 sur 4,3 pourra être étudié et, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Base expérience

Tout candidat possédant une formation de base en santé et sécurité au travail et une expérience minimale de 5 ans dans le domaine pourrait également être admis à la suite d'une évaluation de son dossier par le responsable du programme.

PLAN DE FORMATION :

SST7001	Gestion d'un service SST et législation en santé et sécurité au travail (3 cr.) *
SST7002	Habitudes de vie en milieu de travail et santé (3 cr.) *
SST7003	Approche comportementale en santé et sécurité au travail (3 cr.) *
SST7004	Santé mentale au travail: prévention et intervention stratégique (3 cr.) *
SST7005	Principaux risques à la sécurité (3 cr.) *
SST7006	Gestion de l'intervention en ergonomie (3 cr.) *

* : Disponible à distance

SST7001**Gestion d'un service SST et législation en santé et sécurité au travail**

Objectifs : Connaître les enjeux multidisciplinaires d'un service SST. Se familiariser avec la gestion de projet, l'implantation des programmes et la mobilisation des acteurs de l'organisation dans un contexte global (Québec, Canada, international). Approfondir la compréhension de la législation et de son évolution concernant la santé et sécurité au travail (SST). Développer un sens critique face aux facteurs de risque ainsi qu'aux problèmes socioéconomiques découlant des lésions professionnelles dans une entreprise.

Contenu : Historique des lois en matière de SST. Application réglementaire aux secteurs clés de l'économie : Services publics et parapublics, construction, mines et industries. Programme de prévention. Structure et fonctionnement de la commission en charge de l'application des normes, de l'équité et de la sécurité au travail. Comparatifs provinciaux et fédéraux. Gestion de projet et de programmes. Management d'une équipe multidisciplinaire comptant notamment des professionnels de la santé, hygiénistes, médecins, personnel infirmier, psychologues du travail, ingénieurs et préventionnistes.

SST7002**Habitudes de vie en milieu de travail et santé**

Objectifs : Approfondir les notions sur les bonnes habitudes de vie en milieu de travail. Développer les notions d'équilibre de vie dans une routine journalière. Analyser les concepts de santé au travail et mettre en place une norme ISO santé ou un programme santé dans un milieu de travail. Concevoir un bilan énergétique en fonction de différents types de postes occupés par les travailleurs et l'évaluer dans un contexte global. Analyser les concepts de dépense énergétique et évaluer leurs effets en milieu de travail. Nommer les différents rythmes circadiens et leurs effets sur la vigilance et les accidents en milieu de travail.

Contenu : Modèle de santé (concept biopsychosocial) en termes de prévention en milieu de travail. Choix de comportements en matière d'habitudes de vie. Normes de santé au travail dans une perspective de mieux-être. Bilan énergétique sur les apports et les dépenses en milieu de travail. Nutrition appliquée en milieu de travail. Phases du sommeil et leurs implications sur la vigilance en milieu de travail. Mise en place d'un programme de santé en milieu de travail.

SST7003**Approche comportementale en santé et sécurité au travail**

Objectifs : Connaître les enjeux liés à la gestion des comportements. Apprendre à mobiliser tant la direction que le personnel d'une entreprise. Comprendre le rôle joué par les

différences culturelles. Développer une compréhension accrue des motivations du personnel dans l'adoption de comportements sécuritaires.

Contenu : Motivations du personnel envers les comportements sécuritaires. Virage SST après un accident. Pertinence des programmes comportementaux « tout faits ». Abécédaire de la gestion des comportements SST dans l'entreprise moderne. Mobilisation de l'équipe de direction. Différences culturelles et impacts pour l'entreprise concernée.

SST7004**Santé mentale au travail: prévention et intervention stratégique**

Objectifs : Comprendre et saisir l'ampleur des problèmes de santé mentale au travail : les coûts humains, sociaux, organisationnels et économiques. Se familiariser avec les meilleures pratiques en entreprise favorisant la qualité de vie au travail. Développer une approche pratique et stratégique en gestion de la prévention et de l'intervention en santé mentale au travail. Comprendre l'importance du rôle du gestionnaire, des ressources humaines et d'agir sur l'environnement de travail comme levier d'importance pour une bonne santé psychologique au travail.

Contenu : Problèmes de santé mentale au travail, caractéristiques et impacts, statistiques et principaux impacts, principales atteintes, situations à risque d'atteinte, facteurs de risque associés aux problèmes de santé mentale au travail, profils des individus en milieu de travail et style de gestion, indicateurs et mesures. Stratégie de gestion de la prévention et de l'intervention en santé mentale au travail, programmes de santé et mieux-être en entreprise : pratiques reconnues, approches selon le profil des individus, intervention suite à un retour au travail après un problème de santé mentale, intervention lors d'une situation de harcèlement psychologique et sexuel au travail, gestion des conflits au travail, rôle des gestionnaires et la gestion des ressources humaines comme levier d'importance pour la prévention, importance de l'environnement de travail.

SST7005**Principaux risques à la sécurité**

Objectifs : Comprendre que la maîtrise des risques du travail repose sur un inventaire complet des dangers et des risques, maîtriser les connaissances nécessaires pour analyser et prévenir les risques majeurs que sont : le cadenassage, la sécurité des machines, la prévention des chutes de hauteur et la gestion des espaces clos. Comprendre la complémentarité entre chacun des dossiers et les exigences requises par les normes et la réglementation.

Contenu : Cadenassage : Contenu du programme, développement des fiches/procédures, systèmes d'audit et logiciels de gestion. Sécurité des machines : Contenu du programme, application des normes (CSA Z432) canadiennes et de la réglementation,

gestion de projet, méthodes d'analyses des risques. Prévention des chutes : Réglementations, méthodes d'analyses des risques, et normes CSA. Espaces clos : Contenu du programme, développement des fiches/procédures, systèmes d'audit et logiciels de gestion. Planification du sauvetage. Répertoire des dangers et des risques : Application d'une méthodologie et utilisation d'un registre informatisé.

SST7006**Gestion de l'intervention en ergonomie**

Objectifs : Outiller les intervenants en SST avec des connaissances de base en ergonomie pour toute intervention sur le terrain ou pour une prise de décision en rapport avec les situations de travail à risque pour la santé musculo-squelettique. Évaluer les risques biopsychosociaux liés aux troubles musculo-squelettiques (TMS) et proposer des solutions d'intervention et de prévention. Établir des liens et élaborer des solutions permettant de minimiser les risques liés aux activités de travail. Développer un raisonnement critique vis-à-vis des outils de mesure et de collecte de données sur le terrain. Prendre conscience des dimensions d'une intervention en ergonomie ainsi que des acteurs actifs dans une situation de travail et mettre l'accent sur le rôle de chaque acteur pour favoriser l'optimisation des résultats. Maîtriser et mettre en pratique les étapes et les composantes d'une intervention en ergonomie pour corriger une situation problématique dans un milieu de travail.

Contenu : Reconnaissance du problème des TMS et leurs impacts socioéconomiques, psychologiques et organisationnels et l'importance d'intervenir pour corriger et/ou prévenir des situations problématiques en ergonomie. Aspect physique de l'ergonomie (anatomie, physiologie et biomécanique). Aspect psychosocial et cognitif d'une situation de travail. Étapes clés pour mettre en place l'identification des différents facteurs de protection et des facteurs de risque propres aux TMS d'une situation de travail donnée. Outils de collecte et de traitement de données lors d'une intervention en ergonomie. Mise en pratique d'un mini-projet de gestion de l'intervention en ergonomie et rédaction d'un rapport d'intervention.